



1^{er} semestre 2020

Recul inédit de l'emploi au premier trimestre

Dans un contexte d'épidémie de Covid-19, l'emploi salarié baisse fortement dans les Pays de la Loire au 1^{er} trimestre 2020 : - 2,1 %, après + 0,7 % au 4^e trimestre 2019. En particulier, la chute de l'intérim est spectaculaire. Le recours à l'activité partielle bondit pendant la période de confinement. Sur sa lancée, le taux de chômage recule de 0,1 point par rapport au trimestre précédent, à 6,7 % de la population active. Les créations d'entreprises reculent très nettement tandis que la baisse des défaillances s'accroît. La consommation d'électricité chute surtout dans le secteur industriel. Depuis le 11 mai, l'activité économique reprend progressivement. La perte d'activité serait de 13 % au mois de juin dans la région. Depuis la fin du confinement, la reprise des transactions bancaires est nette (entre + 3 % et + 10 % selon les semaines par rapport à 2019).

Charles Battesti, Nathalie Cloarec, Guillaume Coutard, Insee

Rédaction achevée le 8 juillet 2020

Net recul de l'emploi salarié

Au 1^{er} trimestre 2020, dans les Pays de la Loire, l'emploi salarié recule de 2,1 %. Cette baisse est similaire à celle observée en France (- 2,0 %). La région compte ainsi 1,44 million d'emplois salariés, soit une perte de plus de 31 000 emplois sur le trimestre. Sur un an, dans les Pays de la Loire, l'emploi recule légèrement moins qu'en France (respectivement - 1,1 % et - 1,2 %).

L'emploi fléchit dans tous les départements de la région. La baisse est plus forte en Mayenne (- 2,5 %, après + 1,2 % au 4^e trimestre 2019). En Vendée, l'emploi recule de 2,2 %, après + 0,8 % au trimestre précédent. En Maine-et-Loire et dans la Sarthe, il baisse de 2,1 % et le repli est de 2,0 % en Loire-Atlantique.

L'emploi dans le secteur privé recule fortement (- 2,7 % dans la région et - 2,5 % en France). En revanche, l'emploi public augmente (+ 0,2 %) alors qu'il est en léger repli en France (- 0,1 %). Sur un an, l'emploi privé diminue dans la région (- 1,6 %, comme en France). L'emploi public progresse de 0,8 % dans la région, davantage qu'en France (+ 0,2 %).

Recul du tertiaire marchand, mais moindre qu'en France

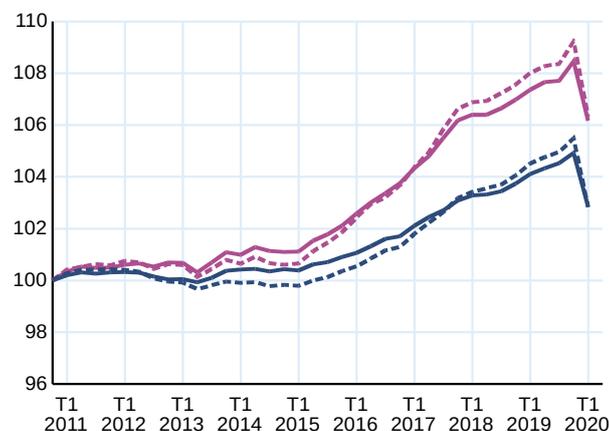
Dans le secteur tertiaire marchand hors intérim, l'emploi salarié recule au 1^{er} trimestre 2020 (- 0,7 %, après + 1,0 %). La baisse est encore plus marquée en France (- 1,3 %). Ainsi, dans la région, 4 280 emplois ont été perdus dans ce secteur. Les secteurs de l'hébergement et de la restauration (- 3,2 %

et autres activités de services (- 2,5 %) contribuent principalement à la perte d'emplois observée.

1 Évolution de l'emploi salarié

- Emploi salarié total - Pays de la Loire
- Emploi salarié total - France hors Mayotte
- Emploi salarié privé - Pays de la Loire
- Emploi salarié privé - France hors Mayotte

indice base 100 au 4^e trimestre 2010

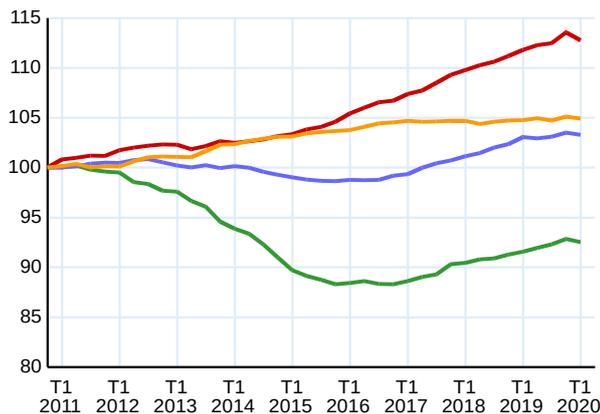


Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi salarié total.
Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

2 Évolution de l'emploi salarié par secteur dans les Pays de la Loire

- Construction
- Industrie
- Tertiaire marchand hors intérim
- Tertiaire non marchand

indice base 100 au 4^e trimestre 2010



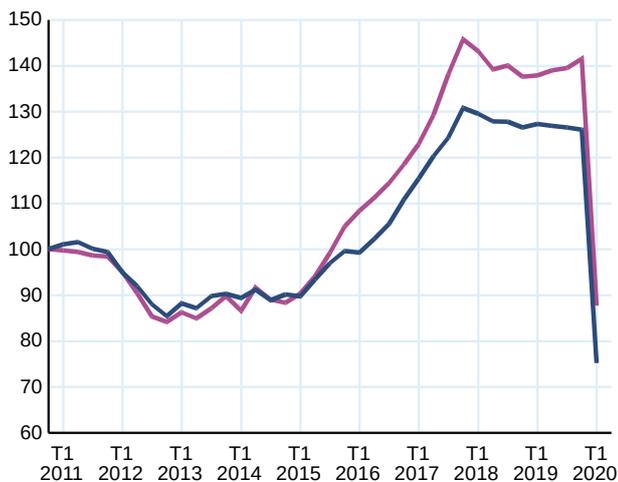
Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

L'emploi recule également dans tous les autres secteurs à l'exception de l'information et communication (+ 1,1 %) et des activités financières et d'assurance (+ 0,6 %). Le repli est plus fort en Mayenne et en Vendée (- 1,3 %) ; il est moindre en Loire-Atlantique (- 0,4 %). Sur un an, l'emploi dans le tertiaire marchand s'accroît cependant de 0,9 % alors qu'il est stable en France.

3 Évolution de l'emploi intérimaire

- Pays de la Loire
- France hors Mayotte

indice base 100 au 4^e trimestre 2010



Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Le nombre d'intérimaires, comptabilisés dans le secteur tertiaire quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission, dégringole (- 38,0 %, après + 1,4 % au 4^e trimestre 2019). En France, la chute est encore plus marquée (- 40,4 %). Ainsi, dans la région, près de 25 000 emplois sont perdus dans ce secteur sur le trimestre, soit 80 % des emplois régionaux perdus, alors que l'intérim représente moins de 3 % de l'emploi total. L'intérim fléchit particulièrement en Maine-et-Loire (- 45,9 %). Dans les quatre autres départements, la baisse varie de - 38,6 % à - 35,4 %. Sur un an, l'emploi intérimaire recule très fortement dans la région, un peu moins qu'en France (respectivement - 36,4 % et - 41,0 %).

Avertissement : L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données. Par ailleurs, depuis le premier trimestre 2017, les données sont établies en coproduction avec l'Acooss (champ hors intérim) et la Dares (sur l'intérim).

L'industrie et la construction en net repli églement

L'emploi industriel régional recule au 1^{er} trimestre (- 0,2 %, après + 0,4 %). En France, la baisse est plus importante (- 0,4 %). Il décroît dans tous les départements, mais avec des disparités : en net recul dans la Sarthe (- 0,7 %), il varie de - 0,1 % à - 0,2 % dans les quatre autres départements. L'emploi augmente dans les secteurs de la cokéfaction et raffinage (+ 0,4 %) et de la fabrication de matériels de transport (+ 0,3 %). En revanche, les secteurs de la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de la fabrication d'autres équipements industriels sont en net repli (respectivement - 0,5 % et - 0,6 %, comme en France). Sur un an, l'emploi industriel ligérien augmente de 0,2 % (- 0,3 % en France). L'emploi dans la construction diminue dans la région comme en France (respectivement - 0,3 % et - 0,4 %). Il recule en Loire-Atlantique (- 0,7 %), en Mayenne (- 0,5 %), dans la Sarthe et en Vendée (- 0,3 %) mais progresse nettement en Maine-et-Loire (+ 0,6 %). Sur un an, l'emploi augmente dans la région (+ 1,0 %). En France, la hausse est plus dynamique dans ce secteur (+ 1,8 %).

Deux salariés sur cinq en chômage partiel, congé maladie ou garde d'enfants au plus fort de la crise

Dans la région, comme en France, le recours à l'activité partielle a été important, il est passé de moins de 0,4 % avant le confinement à près de 30 % début avril. Il reste ensuite à un niveau très élevé (près de 26 % fin avril). En moyenne, sur l'ensemble de la période, il a concerné moins d'un salarié sur cinq. Cette part est à peu près similaire dans tous les départements même s'il existe quelques disparités (plus faible en Mayenne, plus élevée en Vendée). Le secteur de la construction est particulièrement touché, avec près de 48 % de salariés en activité partielle au plus fort de la crise. Les arrêts pour congés maladie et gardes d'enfants ont concerné une personne sur dix au plus fort de la crise.

Dans les Pays de la Loire, en situation normale, environ 245 000 salariés débutent une période d'emploi entre le 17 mars et le 10 mai soit 15,9 % des salariés. La région fait ainsi partie des territoires qui pourraient être relativement plus impactés par la crise sanitaire. Le poids de l'intérim dans la région explique cette plus grande exposition.

4 Taux de chômage

- Pays de la Loire
- France hors Mayotte

en %



Note : données trimestrielles CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

Le taux de chômage recule de 0,1 point

Au 1^{er} trimestre 2020, le taux de chômage baisse de 0,1 point dans la région et s'établit à 6,7 % de la population active. En France, il est de 7,8 % (- 0,3 point). La région affiche toujours un des plus faibles taux des régions françaises derrière la Bretagne, et à égalité avec la

région Bourgogne-Franche Comté. Le taux de chômage baisse de 0,3 point dans la Sarthe, de 0,2 point en Loire-Atlantique, en Maine-et-Loire et en Vendée et de 0,1 point en Mayenne.

Cependant, suite à la crise sanitaire, le nombre de demandeurs d'emplois de catégorie A bondit dans la région, avec une hausse de 32,6 % entre mars et avril 2020. Il recule légèrement en mai (- 5,3 %). On dénombre ainsi 222 070 demandeurs d'emplois de catégorie A en mai.

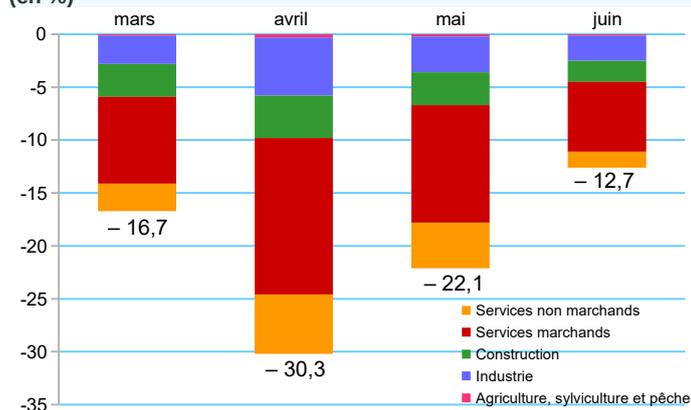
Avertissement sur le marché du travail : Au premier trimestre 2020, le taux de chômage au sens du BIT diminue de 0,3 point en France (hors Mayotte), une baisse « en trompe l'oeil » (voir <https://insee.fr/fr/statistiques/4488364#consulter>).

Cette baisse du taux de chômage résulte d'un fort recul du nombre de personnes sans emploi se déclarant disponibles ou en recherche active d'emploi pendant la période de confinement. La période de confinement a en effet fortement affecté les comportements de recherche active d'emploi, ainsi que la disponibilité des personnes (contrainte de garde d'enfant par exemple). Au total, le chômage au sens du BIT est donc plus faible pendant cette période de confinement, sans que cela ne traduise une amélioration du marché du travail. Pour en savoir plus, cf. la note d'éclairage associée à la publication nationale sur la période de confinement. Par ailleurs, sont compris dans l'emploi les salariés qui, avec la crise sanitaire, se sont trouvés en situation de chômage partiel ou d'arrêt-maladie (y compris pour garde d'enfant). Enfin, l'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge de la DSN.

L'activité économique reprend progressivement depuis le 11 mai

En prenant en compte la structure régionale, la perte d'activité dans les Pays de la Loire serait au mois de juin de 13 %, comme en France. La situation s'est largement améliorée depuis le début de la crise : la perte d'activité était estimée à 17 % pour le mois de mars. La poursuite de la reprise de l'activité économique s'observe dans l'ensemble des branches dans lesquelles l'activité est autorisée. L'industrie et la construction continuent de peser de manière plus importante qu'en France sur la reprise. Elles contribuent respectivement à - 2,4 % et - 2,0 % à la réduction d'activité soit entre 0,2 et 0,5 point de plus qu'en France, notamment en raison d'une perte encore conséquente dans la fabrication de matériel de transport (- 41 %) et dans la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques (- 16 %). Dans les Pays de la Loire, la contribution des services marchands à la baisse d'activité est de - 6,6 %, soit 0,6 point de moins qu'en France en raison du moindre poids relatif du transport-entreposage et de l'hébergement-restauration encore touchés par la crise (respectivement - 28 % et - 20 %) et du poids des activités scientifiques et techniques qui se rapprochent d'une activité normale (- 13 %).

5 Contribution des secteurs à la baisse de l'activité économique (en %)



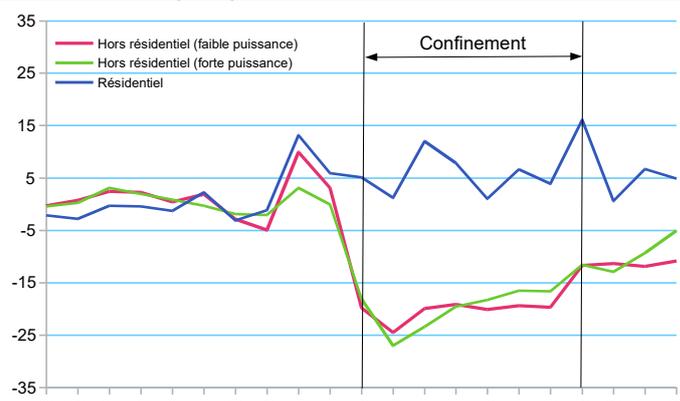
Note : Baisse d'activité et contribution des différents secteurs à la baisse (en %)

Source : Calculs Insee à partir de sources diverses

La consommation électrique est le reflet de l'activité des ménages et des entreprises pendant la période de confinement et dans les semaines qui suivent la reprise. Entre mi-mars et fin mai, la consommation des ménages reste supérieure de 6 % par rapport au niveau estimé de consommation en raison du télétravail et du maintien à domicile des personnes en activité partielle ou garde d'enfants.

Pour les entreprises, la baisse brutale de l'activité économique se reflète dans la chute de la consommation d'électricité. La consommation des entreprises qui utilisent des compteurs « faible puissance » comme « forte puissance » chute pendant le confinement pour atteindre son niveau le plus bas durant la dernière semaine de mars (respectivement - 25 % et - 27 % par rapport au niveau moyen estimé de consommation). L'industrie connaît les plus fortes baisses de consommation (- 25 % en moyenne au cours de la seconde quinzaine de mars) alors que la baisse est un peu moins forte dans le tertiaire (- 18 %) et plus modérée dans l'agriculture (- 10 %). Depuis le 11 mai, dans les Pays de la Loire comme en France, la reprise est progressive même si les niveaux de consommation restent encore inférieurs à leurs niveaux habituels (entre - 5 % et - 13 %).

6 La consommation d'électricité par les entreprises chute de près de 30 % fin mars (en %)



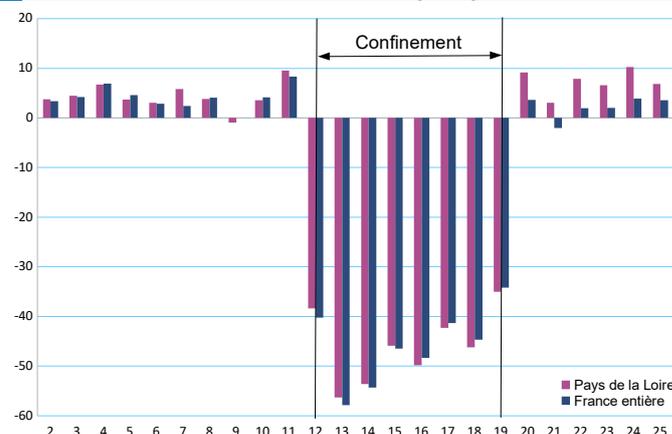
Note : Écart par rapport au niveau moyen de consommation par secteur, corrigé des températures, des jours ouvrés et des mois (en %)

Source : données Enedis - Calculs Insee.

Les transactions bancaires augmentent plus fortement dans les Pays de la Loire

Comme dans toutes les régions de France métropolitaine, les transactions par carte bancaire ont fortement reculé dans les Pays de la Loire pendant les semaines de confinement (entre - 35 % et - 38 % selon les semaines). Depuis la fin du confinement (semaine 20), la reprise des transactions est nette. Les dépenses sont même supérieures aux semaines équivalentes en 2019 entre + 3 % et + 10 % selon les semaines. La reprise est plus forte dans les Pays de la Loire qu'en France (entre 3 et 6 points de plus). Avec la reprise, certaines dépenses sont reparties à la hausse : dépenses de carburants, achats de matériels de transport, achats de biens d'équipements, restauration-hôtellerie. En revanche, les dépenses des ménages en produits agroalimentaires perdent de leur dynamisme, en lien avec le retour progressif du travail sur site et la réouverture des restaurants et des établissements scolaires.

7 Évolution des transactions bancaires (en %)



Note : Évolution des montants de transactions par rapport à la même semaine de l'année précédente (en %).

Source : Cartes bancaires CB - Calculs Insee

Avertissement : Précisions concernant les données sur les transactions bancaires
Elles proviennent de Cartes Bancaires CB et couvrent l'essentiel des transactions par cartes bancaires. Elles sont tirées d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité. Les données utilisées concernent tout détenteur de carte bancaire CB sur le territoire français, ce qui, outre les ménages, peut recouvrir aussi des entreprises. Ces données ne recouvrent pas les transactions réalisées par d'autres moyens de paiement (espèces, chèque, ticket restaurant, etc.). À l'inverse des données utilisées à l'échelle nationale, les données départementales intègrent certaines transactions non assimilables à de la consommation (dons à des associations, etc.). Les transactions à distance (notamment celles sur internet) ne sont pas prises en compte.

Les créations d'entreprises en net repli, la baisse des défaillances s'accroît

Au 1^{er} trimestre 2020, 7 780 entreprises sont créées dans les Pays de la Loire, soit une baisse de 14,1 % par rapport au trimestre précédent. Il s'agit de la plus forte baisse enregistrée depuis 20 ans. Au niveau national, les créations d'entreprises diminuent de manière moins marquée (-10,8 %). Les créations d'entreprises individuelles et de sociétés reculent nettement dans la région (-9,3 %), soit une baisse proche du niveau national (-8,8 %). Les immatriculations de micro-entrepreneurs diminuent encore plus nettement dans la région (-20,1 %), tandis qu'elles baissent plus modérément au plan national (-13,2 %).

Dans les Pays de la Loire, les créations d'entreprises reculent fortement dans les services et dans une moindre mesure dans la construction, le commerce, les transports et l'hébergement-restauration. Elles diminuent légèrement dans l'industrie.

8 Créations d'entreprises

- Pays de la Loire hors micro-entrepreneurs
- France entière hors micro-entrepreneurs
- Pays de la Loire y compris micro-entrepreneurs
- France entière y compris micro-entrepreneurs

indice base 100 au 4^e trimestre 2010



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Fin avril 2020, 1 853 défaillances d'entreprises sont enregistrées sur les 12 derniers mois dans les Pays de la Loire, après 1 990 fin mars. Elles diminuent très nettement au 1^{er} trimestre 2020 (-10,2 %), après un trimestre de baisse. Le recul des défaillances est également marqué en France (-8,9 %). Dans la région, les défaillances d'entreprises reculent nettement dans les services aux particuliers, la construction, l'industrie, et le commerce. Par rapport au 1^{er} trimestre 2019, le nombre de défaillances recule de 16,6 % dans les Pays de la Loire, soit davantage qu'au niveau national (-13,8 %). ■

Insee Pays de la Loire
105, rue des Français Libres – BP 67 401 –
44 274 NANTES cedex 2
Directeur de la publication :
Pascal Seguin
Rédactrice en chef :
Myriam Boursier
Bureau de presse régional :
Tél : 02 40 41 75 89
Coordination :
Charles Battesti
ISSN : 2416-8807
© Insee 2020

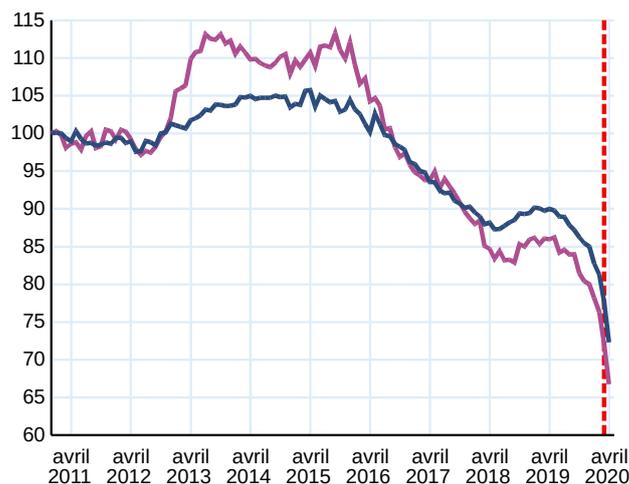
Pour en savoir plus :

- [Point de conjoncture](#), Insee Conjoncture, juin 2020.
- Bilan économique 2020, [Le dynamisme ligérien face à la crise](#), Insee Conjoncture Pays de la Loire, n° 29, juin 2020.
- Impacts économiques de la crise sanitaire dans les Pays de la Loire, [Une baisse d'activité moins sensible au fil des semaines](#), Insee Conjoncture Pays de la Loire, mai 2020.
- Des indicateurs conjoncturels régionaux sont disponibles dans le [Tableau de bord conjoncturel](#) sur insee.fr.

9 Défaillances d'entreprises

- Pays de la Loire
- France entière

indice base 100 en décembre 2010



Note : données mensuelles brutes au 4 décembre 2019, en date de jugement. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. La ligne verticale rouge représente la fin du trimestre d'intérêt.

Source : Fiben, Banque de France.

Contexte international – Une récession mondiale soudaine et de grande ampleur

La crise sanitaire a touché la majorité des pays du monde et la quasi-totalité des économies avancées, paralysant l'activité du fait des mesures d'endiguement mises en place. Dans les économies avancées, la chute de l'activité a débuté globalement à la mi-mars pour se prolonger au mois d'avril. Depuis lors, l'activité se rétablit graduellement dans les pays où l'épidémie a pu être maîtrisée, au rythme des calendriers d'allègement des mesures de restriction. L'environnement international reste toutefois très incertain, et ce durablement, d'autant que la menace d'une deuxième vague épidémique continue de planer dans certains pays.

La crainte d'un retournement conjoncturel global s'atténue

Les mesures prises pour endiguer la propagation du Covid-19, notamment le confinement de la population entre le 16 mars et le 11 mai, ont entraîné une brusque chute de l'activité économique : pendant la période de confinement, elle se serait située à environ un tiers en deçà de la normale. La consommation des ménages a chuté dans des proportions similaires.

La sortie graduelle du confinement a permis le rebond de la consommation et le redémarrage plus progressif de l'activité. En juin, la consommation serait « seulement » de 3 % en deçà de son niveau d'avant crise. L'activité resterait plus dégradée, de 12 % inférieure à la normale en juin. La production industrielle, notamment, pâtirait d'une demande internationale en berne et d'importants stocks à écouler. Certains services en revanche auraient vu leur activité se redresser nettement en juin (hébergement-restauration). Au deuxième trimestre, le PIB aurait ainsi diminué de 17 %, après -5,3 % au premier. La dynamique de reprise amorcée en mai puis juin anticiperait une baisse du PIB d'environ 9 % sur l'année 2020.

